



CFDT, CGT, FSU et Unsa dénoncent les plans d'austérité injustes, dangereux pour l'activité et l'emploi, inefficaces pour réduire la dette.

La France et l'Europe sont confrontées à une crise économique et sociale profonde. Des millions de travailleurs, en France et en Europe, voient leur emploi détruit ou menacé et le niveau de leur protection sociale mis en cause.

Dans ce contexte, après un premier plan de rigueur annoncé en août, le gouvernement vient de décider d'une nouvelle série de mesures d'austérité, en l'absence totale de discussion avec les organisations syndicales.

Ces mesures inéquitables et injustes :

- font porter principalement les efforts sur les salariés et impactent leur pouvoir d'achat ;
- font l'impasse sur le besoin de relance et de soutien à l'activité et à l'emploi et dégradent la qualité des services publics.

Après la taxe sur les complémentaires santé, la poursuite des déremboursements, le gouvernement décide d'augmenter d'un jour la carence en cas d'arrêt maladie. Il s'en prend aux salariés malades, tous assimilés à des fraudeurs. Il rend de plus en plus difficile l'accès aux soins d'une part importante de la population.

Dans le même temps, les efforts demandés aux plus aisés restent symboliques et des niches fiscales inefficaces et injustes sont laissées en l'état.

Ces mesures sont économiquement inefficaces pour réduire l'endettement : elles réduisent l'activité au risque d'une spirale infernale qui mène à la récession.

CFDT, CGT, FSU et Unsa interpellent gouvernement et patronat pour des mesures justes et équitables afin de lutter contre la spéculation, relancer la croissance économique et soutenir l'emploi, assurer des services publics de qualité.

Elles demandent en particulier au gouvernement de :

- mettre fin à la défiscalisation des heures supplémentaires, défavorable à l'emploi, inégalitaire et coûteuse (4 milliards d'euros) ;
- faire contribuer les hauts revenus par la création d'une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu et supprimer les niches fiscales inefficaces ;
- conditionner les aides aux entreprises à leur politique sociale ;
- renoncer au doublement de la taxe sur les complémentaires santé ;
- abandonner l'instauration des jours de carences supplémentaires.

Les organisations syndicales appellent tous les salariés à agir pour se faire entendre des décideurs (gouvernement, élus, responsables d'entreprise) dans la période du 1er au 15 décembre 2011, en particulier lors du temps fort de rassemblements le :

Mardi 13 décembre 2011

LA ROCHELLE	Devant la Préfecture	De 11 h 30 à 13 h 30
SAINTES	Devant la Sous-préfecture	
ROCHEFORT	Devant la Sous-préfecture	